

# Rapport Borello : Nos secteurs ne sont toujours pas une priorité pour le gouvernement.

Mardi 16 janvier, Jean-Marc Borello a rendu à Muriel Pénicaud, Ministre du travail, les conclusions de ses travaux dans le rapport « Donnons-nous les moyens de l'inclusion ». Le Conseil National des Employeurs d'Avenir, auditionné par la mission Borello, reconnaît un diagnostic et des propositions lucides, mais le compte n'y est pas pour pallier le gel brutal des contrats aidés dans les quatre branches qu'il représente.

Proposition faite par le CNEA, la déconcentration du nouveau dispositif des « Parcours Emploi Compétences » (PEC) pour un pilotage proche des territoires effectué par les préfetures est une bonne nouvelle, à condition qu'il se fasse en concertation avec les acteurs locaux porteurs de projets, d'action et d'emplois, pour une meilleure fiabilité des besoins.

La version élargie du dispositif de contrat de professionnalisation, aux personnes éloignées de l'emploi et adressée au secteur non-marchand, est une mesure qui mérite attention notamment par sa pertinente ingénierie financière.

Le CNEA et son réseau d'employeurs, se tiennent prêts à travailler sur le concept et les conditions d'« employeur-abilité » pour veiller à ne pas enrayer l'emploi, moteur des initiatives citoyennes et associatives déjà grippé par le gel des contrats aidés.

Cependant un dur constat demeure : nos secteurs ne sont toujours pas une priorité pour ce gouvernement. Education populaire, jeunesse, animation, sport, tourisme social et familial, foyers et services de jeunes travailleurs, qu'en est-il de tous ces employeurs associatifs qui vont subir le coût supplémentaire lié à la diminution du subventionnement des emplois aidés ?

Nous regrettons que la dimension d'utilité sociale des contrats aidés et la réponse qu'ils apportaient comme soutien au modèle économique associatif, n'aient été abordées qu'à la marge.

Le CNEA est toujours dans l'attente d'une concertation ouverte à tous les acteurs de la vie associative sur l'évolution des financements des modèles économiques ainsi que sur le rôle, la place et la reconnaissance de la contribution des associations en France.